



accompagnement ■ développement des soins palliatifs

Rapport financier 2018

ASP fondatrice : 39 avenue de Clichy – 75017 Paris

**Tél. : 01 53 42 31 31 — contact@aspfondatrice.org
Bénévolat : 01 53 42 31 33 — benevolat@aspfondatrice.org
Site internet : www.aspfondatrice.org**

ASP fondatrice

COMPTES EXERCICE 2018

	POSTES	COMPTES 2017	COMPTES 2018
CHARGES	Biens immobiliers : Location, Entretien, Taxes	45 053 €	42 529 €
	Biens mobiliers : Location, entretien	17 341 €	19 592 €
	Assurances	470 €	470 €
	Honoraires (1)	86 541 €	79 134 €
	Congrès, colloques, frais de déplacement	15 420 €	12 549 €
	Frais de communication et de collecte de dons	40 787 €	22 371 €
	Frais de télécommunication	9 731 €	5 578 €
	Frais de réception ASP	6 984 €	5 353 €
	Charges de personnel (2)	351 337 €	246 570 €
	Autres charges de fonctionnement (3)	5 560 €	26 332 €
	Subventions accordées (4)	16 699 €	1 500 €
	Dotations aux amortissements et provisions	3 038 €	3 181 €
	Charges exceptionnelles	5 993 €	8 000 €
	Mat. équipement extérieur subventionné		4 268 €
	TOTAL DES COMPTES DE CHARGES	604 954 €	477 427 €
PRODUITS	Vente de "Liaisons", prestations de formation et autres prestations	56 199 €	63 210 €
	Subventions reçues (5)	374 320 €	293 709 €
	Dons reçus (6)	115 280 €	93 987 €
	Cotisations et petits produits divers	2 043 €	1 846 €
	Autres produits, produits exceptionnels (7)	12 885 €	4 434 €
	TOTAL DES COMPTES DE PRODUITS	560 727 €	457 186 €
	DÉFICIT	- 44 227 €	- 20 241 €

Observations sur les comptes 2018

Les comptes 2018 de l'ASP fondatrice mettent en évidence :

- Une bonne maîtrise des charges, résultat des décisions prises en 2016 et 2017, concernant notamment le regroupement et la fréquence des groupes de paroles.
- Une diminution importante des dons et subventions reçus, comme cela a été le cas pour la plupart des associations. Les donateurs habituels ont probablement été perturbés par le prélèvement à la source, mais aussi par la diminution de leurs ressources, liée aux mesures fiscales de l'année 2018.

Le déficit de l'exercice 2018 est de 20 200 €, inférieur à celui de l'exercice précédent de 44 200 €.

Les différences de montant pour certains postes entre les exercices 2017 et 2018 appellent les précisions suivantes :

1. Honoraires : Le montant des honoraires qui étaient de 104 k€ en 2016 et de 87 k€ en 2017 est de nouveau en baisse à 79 k€ en 2018, conséquence financière de la nouvelle organisation des groupes de parole. Il convient également de signaler l'absence en 2018 de prestations d'expertise comptable, assurées en interne depuis le 1^{er} janvier 2018.
2. Charges de personnel : Aucune modification de personnels salariés n'est intervenue à l'ASP fondatrice en 2018 et les prestations de personnels pour l'UNASP ont cessé en 2018.
3. Autres charges de fonctionnement : L'augmentation de ce poste correspond aux dépenses engagées en 2018 pour le « MOOC – Soins Palliatifs ».
4. Subventions accordées : La nouvelle diminution résulte de l'application de la convention passée entre l'ASP fondatrice et l'UNASP. Le montant restant de 1 500 € correspond aux prestations assurées par l'ASP au bénéfice des malades des Diaconesses.
5. Subventions reçues : Elles baissent de 374 000 € à 294 000 € entre les exercices 2017 et 2018, certains organismes ayant diminué notablement leurs subventions : la CNAM TS-SFAP de 27 000 €, la CRAMIF de 10 000 €, REDEVCO de 22 000 €.
6. Dons reçus : Comme dans nombre d'associations, les dons reçus sont en diminution de 18.5 %. La fin de l'ISF, la hausse de la CSG pour les retraités, l'instauration du prélèvement à la source et les mouvements sociaux sont les causes habituellement retenues pour expliquer cette baisse.
7. Produits exceptionnels : En 2017, l'ASP avait bénéficié d'un leg de 6 660 €.

Il convient enfin de signaler que deux décisions importantes prises en 2017 dans le domaine de la gestion, concernant d'une part l'internalisation de la fonction comptable et d'autre part le développement de la comptabilité analytique, ont été appliquées. Ces deux changements importants ont contribué à l'amélioration de la gestion comptable de l'association.

ASP fondatrice

BUDGET PRÉVISIONNEL 2019

	POSTES	COMPTES 2018	PROJET 2019
POSTES DE CHARGES	Biens immobiliers : Location, Entretien, Taxes (1)	42 529 €	53 000 €
	Biens mobiliers : Location, entretien	19 592 €	17 000 €
	Assurances		500 €
	Honoraires	79 134 €	78 500 €
	Congrès, colloques, frais de déplacement	12 549 €	8 750 €
	Frais de communication et de collecte de dons (2)	22 371 €	29 800 €
	Frais de télécommunication	5 578 €	5 200 €
	Frais de réception ASP	5 353 €	6 000 €
	Charges de personnel	246 570 €	256 200 €
	Autres charges de fonctionnement (3)	26 332 €	53 950 €
	Subventions accordées	1 500 €	
	Dotation aux amortissements et provisions	3 181 €	3 000 €
	Charges exceptionnelles	8 000 €	1 000 €
	Mat. équipement extérieur subventionné	4 268 €	6 000 €
	TOTAL DES COMPTES DE CHARGES	477 427 €	518 900 €
POSTES DE PRODUITS	Vente de "Liaisons", prestations de formation et autres prestations	63 210 €	65 000 €
	Subventions reçues (4)	250 375 €	269 000 €
	Dons reçus (4)	93 987 €	100 000 €
	Cotisations et petits produits divers	1 846 €	2 500 €
	Autres produits, produits exceptionnels	4 434 €	2 800 €
	Subventions reçues dédiées (4)	43 334 €	50 000 €
	TOTAL DES COMPTES DE PRODUITS	457 186 €	489 300 €
	DÉFICIT	- 20 241 €	- 29 600 €

Observations sur les comptes prévisionnels 2019

Malgré l'optimisme affiché dans la prévision des subventions et dons reçus, il n'a pas été possible de présenter un projet de budget 2019 en équilibre.

Les quelques éléments développés ci-dessous expliquent les écarts projetés entre les comptes 2018 et le projet 2019 :

1. Biens immobiliers : Location, Entretien, Taxes : Ce poste a été volontairement augmenté de 42,5 k€ à 53 k€ pour permettre des travaux indispensables d'amélioration de nos bureaux.
2. Frais de communication et de collecte de dons : Pour faire face à la baisse des subventions et dons reçus, une augmentation de ces frais a été prévue pour permettre de faire davantage de communication.
3. Autres charges de fonctionnement : Le doublement de ce poste correspond aux dépenses à engager pour le développement et la fin du projet « MOOC « Soins Palliatifs ».
4. Dons et subventions reçus : Il s'agit du poste de recettes le plus difficile à apprécier dans le contexte économique et fiscal actuel. L'augmentation prévue pour 2019 est ambitieuse et l'ASP fondatrice se mobilise pour atteindre les objectifs affichés.

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC (en k€)

(Loi 91-772 du 7 août 1991)

EMPLOIS	2018		RESSOURCES	2018	
	Emploi de 2018 = compte de résultat	Utilisation des collectes auprès du public		Ressources collectées en 2018 = compte de résultat	Utilisation des collectes auprès du public
			Report des ressources collectées auprès du public non utilisées en début d'exercice		0
1- MISSIONS SOCIALES			1. RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC	94	94
1.1 Formation initiale des bénévoles	81	27			
1.2 Formation continue des bénévoles	123	41			
1.3 Communication et développement	60	20			
1.4 Diffusion de la culture palliative	19	6			
2- FRAIS DE RECHERCHE DES FONDS	31		2. AUTRES FONDS		
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	160		2-1. SUBVENTIONS	294	
			2-2. AUTRES PRODUITS	69	
I- TOTAL DES EMPLOIS INSCRITES AU COMPTE DE RÉSULTAT	474		I- TOTAL DES RESSOURCES INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	457	
II- DOTATIONS AUX PROVISIONS	3		II- REPRISES DES PROVISIONS		
III- ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES			III- REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS		
IV- EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE			IV- INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	20	
TOTAL GENERAL	477			477	94
V- PART DES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS BRUTES DE L'EXERCICE FINANÇÉES PAR LES COLLECTÉS					
VI- NEUTRALISATION DES AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS FINANÇÉES					
VII- TOTAL DES EMPLOIS FINANÇÉS PAR DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC		94	VII- TOTAL DES EMPLOIS FINANÇÉS PAR DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC		94
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE		0
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales	2 462		Bénévolat	2 462	
Frais de recherche de fonds			Prestations en nature	26	
Frais de remboursement et autres charges	26		Dons en nature		
Total	2 488		Total	2 488	



accompagnement ■ développement des soins palliatifs

39 avenue de Clichy – 75017 Paris

Tél. : 01 53 42 31 31 — contact@aspfondatrice.org

Bénévolat : 01 53 42 31 33 — benevolat@aspfondatrice.org

Site internet : www.aspfondatrice.org